

**Compte-rendu du Conseil de Quartier de Crouin
du 14 décembre 2015**

1. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance :

Jean-Louis HAUQUIN se propose pour tenir ce rôle.

2. Intervention de Marianne JEANDIDIER, adjointe en charge de la solidarité, prévention, santé et handicap :

Les contrats de ville définissent le cadre d'actions de la politique de la ville. Ces contrats reposent sur trois piliers : le développement économique, la cohésion sociale et le cadre de vie. Aujourd'hui de nouveaux critères nationaux ont été définis, seul le quartier de Crouin demeure en géographie prioritaire et rentre dans le cadre de ce contrat.

La loi impose de créer un « conseil citoyen ». Cette instance est autonome et complètement indépendante de la mairie (elle se formera en association). Elle est différente du Conseil de Quartier également car son périmètre est plus réduit. Il est toutefois intéressant d'avoir des Conseillers de Quartier dans l'association pour pouvoir faire le lien et communiquer sur les projets. Le conseil citoyen est composé d'habitants, d'acteurs économiques et de représentants d'associations. Il est associé à la mise en œuvre du contrat de ville.

Le conseil citoyen devra être créé pour fin janvier/début février.

Alexandre MAIUD, Marina MOYA, Yveline GERARD et Michel SCY se sont portés volontaires. Un appel à candidature est lancé pour avoir deux volontaires supplémentaires et ainsi pouvoir avoir 3 titulaires et 3 suppléants. Les personnes volontaires peuvent contacter directement Isabelle FILLOUX au CCAS : isabelle.filloux@ville-cognac.fr ou au 05 45 82 27 55

3. Intervention de Patrick VELLUET, responsable de la Police Municipale :

M.VELLUET est en poste depuis le mois de juillet. Il occupait auparavant, le même poste sur la commune de Saintes.

La Police Municipale est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 + le samedi de 9h30 à 17h30 l'été.

M.VELLUET revient sur les compétences de la Police Municipale qui sous autorité du Maire exerce des missions de proximité et de terrain. Selon lui, le travail de proximité c'est d'être en contact direct, de faire de la médiation et pas seulement d'intervenir quand ça va mal.

Le sujet des écoles a été abordé, notamment avec les problèmes de sécurité rencontrés lors des entrées et sorties. M.VELLUET indique que 4 agents sur 7 sont dédiés aux écoles. Un premier bilan a été dressé afin de prioriser les urgences sur les problématiques de sécurité pour les enfants. Une proposition sera faite prochainement pour faire tourner les agents sur les différentes écoles en ayant des passages fixes mais aléatoires. Il précise également que 90 % des infractions sont commises par les parents. Les problématiques de stationnement occasionnées lors des entrées et sorties d'école n'engendrent pas toujours des problèmes de sécurité mais simplement de circulation ponctuelle.

Des conseillers de Quartier indiquent que même fermée l'école Victor Hugo est parfois occupée. M.VELLUET précise que le signalement doit être fait directement et pas à posteriori.

« Opération tranquillité vacances », est un dispositif de surveillance des propriétés. Toute demande doit être adressée au commissariat de police.

Plusieurs remarques sont faites dont M.VELLUET prend note :

- rue Jacques Favereau : les voitures se garent devant les entrées d'immeubles
- Boulevard de Javrezac : les cyclistes roulent sans lumière tôt le matin (7h30).
- stationnement gênant et dangereux aux abords du terrain de foot. Stéphanie FRITZ a rencontrée le président de l'association. Conscient du problème il va démarrer un travail de médiation. La Police propose de faire de la prévention / d'apposer un panneau d'interdiction de stationner puis d'être plus répressive si le message n'est pas entendu.

Pour information : la notion de tapage nocturne n'existe plus depuis 1992.

4. Validation du compte rendu de la réunion du 18 octobre :

Le compte rendu de la réunion précédente est validé.

5. Préparation ateliers inter-quartiers :

Les Conseillers de Quartier présentent leurs questions pour l'animation du quiz. Stéphanie FRITZ et Perrine MILLET vont en sélectionner 5.

Patrick-Alain MARIE, Jean-Marie GABORIT et Jean-Louis HAUQUIN se portent volontaires pour travailler sur le diaporama et faire la présentation des réalisations lors des ateliers inter-quartiers.

6. Point sur les projets en cours :

- **Rue basse de Crouin :**

Les stop ont été marqués et les panneaux ont été posés.

Les services techniques ont rencontré les riverains.

- **Renommer les parkings:**

Retour sur la commission Aménagement du territoire du 2 décembre. Il est rappelé que la dénomination des parkings devra passer en Conseil Municipal, faire l'objet d'un arrêté et être communiquée aux impôts, ainsi qu'actualisée sur le cadastre etc. La commission s'est positionnée sur l'intitulé "place" plutôt que "parking". Le montant pour 20 plaques va être budgété sur l'exercice 2015 soit 2500€ . Les mats ne sont pas compris dans le report, en effet, la localisation des panneaux n'a pas été précisée donc le nombre de mats n'est pas affiné, certaines plaques pourront être installées sur des supports existants. La dépense restera toutefois minime (pas plus de 30€ par mats).

➔ Certains Conseillers de Quartier ont apporté des propositions de noms de femmes. Perrine MILLET se charge de compiler les propositions. La liste sera présentée lors du prochain Conseil de Quartier. La liste à soumettre à la commission Aménagement du territoire devra comporter 25 à 30 noms.

7. Informations complémentaires :

Concernant les signalements sur l'éclairage public, les services précisent qu'avant ils effectuaient des tournées régulières pour vérifier l'éclairage nocturne mais cela ne se fait plus. Il est donc important que les signalements soient remontés directement aux services techniques afin qu'ils puissent intervenir plus rapidement.

8. Météo de quartier :

Réponses aux questions posées précédemment :

- L'entreprise va passer pour réparer les tuiles sur le toit de l'église
- Devant la maison de quartier, il y a un regard bouché et lorsqu'il pleut ça inonde.
→ Il a été débouché mais reste cependant à vérifier.
- Parking Favereau: Les cheminements piétons sont terminés.
- Présence de chenilles dans les arbres
→ Les espaces verts ont fait le tour du quartier.

Nouvelles questions, signalements :

- Une plaque sur le trottoir se soulève boulevard des borderies, le long du laboratoire d'analyse.
- Il est constaté que la barrière en bois qui a été installée pour fermer l'allée José Maria de Heredia dans le bas de la rue ne permet pas aux personnes en fauteuils roulants ou en poussette de passer. Ces personnes sont obligées de contourner les bâtiments et de passer pour le haut.
- Qui entretient les bancs rue Gustave Flaubert ?

Date de la prochaine réunion : mardi 26 janvier 2016 à 18h30 au pavillon des Borderies.

Le Conseil de Quartier souhaite organiser un repas de quartier. Il se déroulera le vendredi 22 janvier à partir de 19h30 au restaurant « Le patio », avenue Victor Hugo

Membres du Conseil de Quartier présents : Mme Marie-France BARLAUD, Mme Martine BARON, Mme Martine BASSOULET, Mme Anne BOURDEAU, Mme Georgette CANTILLON, M. Marcel CHAZOULE, M. Jean-Marie GABORIT, Mme Yveline GERARD, M. Stéphane GOIMIER, M. Jean-Louis HAUQUIN, M. André HIVERT, M. Patrick-Alain MARIE, Mme Denise MESURON, M. Alexandre MIAUD, Mme Marina MOYA, M. Patrick RICHARD, M. Michel SCY.

Membres du Conseil de Quartier excusés: Mme Pascale CHAIGNEAU, Mme Danièle CHEVRIER, M. Yoan DEPRE, Mme Jane GIRAUD, Mme Emilie MARSAN

Participaient également :

Mme Marianne JEANDIDIER (élue en charge des solidarités, prévention, santé et handicap)
Mme Isabelle FILLOUX (Assistance de direction du CCAS)
M. Patrick VELLUET (responsable de la Police Municipale)
Mme Stéphanie FRITZ (élue référente du quartier)
Mme Perrine MILLET (Responsable du service Démocratie Locale – Agenda 21)